

MAXILLY – NEUVECELLE :

Un clone de la plage des Eaux-Vives inauguré à côté d'Evian

Par [Julien de Weck](#). Mis à jour le 25.08.2013 LA TRIBUNE DE GENEVE

Le projet français a gagné 3 hectares sur le lac. A Genève, une pétition vient d'être lancée en faveur du projet des Eaux-Vives.



L'aménagement de Grande-Rive a gagné près de 3 hectares sur le lac, contre 3,8 prévus aux Eaux-Vives. Image: Mairie de Neuvecelle

Créer un parc et des plages à l'aide de remblais sur le Léman, c'est possible. En France. Initié en même temps que la plage Eaux-Vives de Robert Cramer, le projet de Grande-Rive situé à côté d'Evian a été inauguré la semaine dernière. Les communes de Neuvecelle et de Maxilly jouissent désormais d'un accès au bord du lac de 650 mètres linéaires, gagné sur le Léman. Le tout sans aucune opposition. Un miracle? «Nous avons contacté dès le départ les associations écologistes les plus redoutables. Et nous avons travaillé ensemble», déclare Louis Duret, le maire UMP de Neuvecelle.

Entre l'enrochement, le remblai et la terre végétale, environ 80 000 m³ ont été nécessaires pour combler près de trois hectares. Le terre-plein accueille désormais un chemin piéton, une piste cyclable et de vastes étendues de pelouse, sans oublier trois plages. Le tout pour moins de 5 millions d'euros.

Comparaison n'est pas raison, mais cette nouvelle remue le couteau dans la plaie à Genève. Début juillet, le Tribunal administratif de première instance a annulé les autorisations de construire de la plage Cramer suite à un recours du WWF. L'association ne veut pas de remblais.

«Un faux prétexte, assène Sue Putallaz, la vice-présidente du Comité des Amis de la plage publique des Eaux-Vives. L'exemple de Neuvecelle le prouve.» Samedi, les amis de la plage ont lancé une pétition «afin que se réalise dans les plus brefs délais la plage des Eaux-Vives, et que dans l'intervalle des structures temporaires facilitant l'accès au lac entre Baby- plage et le Port-noir soient mises à disposition du public.» L'association demande au Conseil d'Etat de faire appliquer la loi pour une plage publique telle que votée à l'unanimité par le Grand Conseil.

Le WWF veut négocié

Côté WWF, on annonce une réunion prochaine avec la Ville de Genève. «Si tout le monde se met autour d'une table, nous arriverons à un projet qui respecte les lois tout en permettant aux Genevois d'avoir un meilleur accès au lac», déclare Sylvia Leuenberger, présidente de la section genevoise. «On ne veut pas d'autre projet, réplique Sue Putallaz. Le WWF a gagné sur la forme, pas sur le fond. Cette plage a été votée. La réflexion menée. Maintenant, qu'on l'applique. A l'Etat de rectifier le tir au niveau administratif.» Le Conseil d'Etat a donné à ses services jusqu'à fin août pour analyser les démarches à entreprendre pour ne plus être attaqué sur la procédure. Le gouvernement se refuse pour l'heure de négocié avec le WWF, qui a proposé un projet redimensionné. (TDG)